L'Euro et le tourisme

1998/2023(INI) - 25/02/1998

L'industrie touristique de l'UE, qui a engendré des recettes d'un montant total de 1,1 trillion d'écus en 1997 et emploie 19,1 millions de personnes, compte parmi les secteurs les plus importants de l'économie européenne. Bien qu'elle représente encore près de 60% du marché mondial, sa part de marché n'en a pas moins baissé de près de 10% depuis 1960. Dans un rapport élaboré par Mme Helena TORRES MARQUES (PSE, P), la commission estime que l'avènement de l'euro pourrait contribuer à remédier à cette tendance et permettre à l'Europe de tirer profit de l'accroissement escompté du tourisme mondial. La création d'une monnaie unique facilitera considérablement les voyages et les investissements dans la zone euro, et les touristes seront parmi les premiers à bénéficier directement des avantages de l'euro, du fait de la suppression des commissions de change ainsi que des disparités entre les taux de vente et d'achat des devises. Afin de tirer le meilleur parti de ces avantages, le commission invite le secteur du tourisme à s'adapter dans les plus brefs délais à la monnaie unique, en exprimant par exemple les prix en euro. La commission préconise également l'adoption de mesures visant à promouvoir les avantages de l'euro auprès des touristes potentiels, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières de l'UE. L'instauration d'une monnaie unique représentera également un défi majeur pour les entreprises de tourisme, dont une bonne part sont des PME. Aussi la commission demande-t-elle la mise en place de programmes spéciaux de financement afin de faciliter, pour les entreprises concernées, la transition vers l'euro. Il importe également d'élaborer des programmes destinés à préparer le personnel aux changements à venir, compte tenu du rôle crucial que ce personnel sera appelé à jouer, en matière d'information sur l'euro, auprès de millions de consommateurs. Enfin, la commission souligne la situation particulièrement difficile à laquelle se trouve confrontée l'industrie touristique dans les régions voisines de la future zone euro, et insiste sur la nécessité de renforcer, à cette fin, les programmes communautaires comme Interreg.